

Clapotis-ClapoTarn

n°13 avril/mai 2018

EFFONDREMENTS DE BERGES

Le SMRT confirme son rôle d'appui aux collectivités pour la gestion des dossiers effondrements de berges du Tarn. La Commune de Rabastens a mandaté le SMRT pour l'appuyer dans ses demandes de reconnaissance en état de catastrophe naturelle suite aux effondrements de berge d'avril 2015 qui ont entraîné / confirmé l'évacuation de deux habitations. Dans les délais impartis à son expertise demandée par le ministère pour statuer sur la catastrophe naturelle, le CEREMA tendait à mettre en évidence une cause anthropique de ces phénomènes.



Suite à la sollicitation du ministère de l'Intérieur pour avoir des informations complémentaires, le SMRT a mené des investigations sur le terrain et a rédigé un rapport qui démontre le rôle prépondérant des infiltrations d'eaux naturelles dans la survenue de ces phénomènes. Ce rapport a été validé par les géologues du CEREMA. Le 17 avril dernier, l'état de catastrophe naturelle a finalement été reconnu pour la commune de Rabastens.

ALTERNATIVES AUX PLANTES INVASIVES : PLANTONS AUTREMENT

QU'EST-CE QU'UNE PLANTE INVASIVE ?

C'est une espèce végétale :

- introduite par l'homme de manière volontaire ou accidentelle hors de son aire de répartition naturelle,
- capable de proliférer dans son nouveau milieu,
- qui domine et élimine progressivement les espèces locales.

POURQUOI POSENT-ELLES PROBLÈME ?

Les plantes invasives entraînent :

- une diminution de la biodiversité,
- une dégradation de la qualité et/ou du fonctionnement des écosystèmes.

Elles peuvent également avoir des conséquences économiques (gestion et diminution des activités humaines dans les écosystèmes colonisés) et sanitaires négatives (ambrosie ...).

QUEL RAPPORT AVEC LE JARDIN ?

La plupart des plantes invasives sont utilisées comme plantes ornementales. Plantées un peu partout dans le paysage, elles ont progressivement gagné du terrain, à l'image de :



LES GESTES PRÉVENTIFS FACES AUX INVASIVES !

- **Connaître la liste des plantes invasives & éviter de les planter** : retrouvez au lien suivant <https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/81/tab/especes> la liste des plantes invasives recensées sur le département du Tarn et publiée par l’Inventaire National du Patrimoine Naturel.
- **Privilégier l’utilisation de plantes alternatives non invasives** :

Plante invasive	Principale fonction ornementale	Plantes alternative indigène avec une fonction similaire
Balsamine de l’Himalaya, Buddleia, Renouée du Japon	Plante de parterre / Arbuste d’ornement	Aconit, Ancolie, Campanule à fleurs de pêcher, Cornouiller mâle, Noisetier, Genêt à balais
Robinier faux-acacia, Bambou	Couvre sol / Fixateur de talus / Brise-vent	Aspérule odorante, Cournouiller sanguin, Fraisier des bois, Prunelier, Saules
Ailhante	Arbre d’ornement	Cerisier à grappes, Chêne pédonculé, Erable champêtre, Hêtre, Merisier

Pour vous aider à créer une haie champêtre avec des espèces locales : l’**Association Arbres & Paysages Tarnais**.

- **Gérer ses déchets verts de manière responsable** : les dépôts sauvages de déchets verts constituent un des vecteurs de dissémination des plantes invasives. Il est interdit de les jeter dans la nature, dans les rivières ou dans les terrains vagues (risque d’amende). En effet, ils peuvent contenir des graines viables ou encore des fragments de tiges ou de racines qui peuvent se régénérer.

Pour vous débarrasser de vos déchets de jardin : déchetterie ou compostage dans votre jardin.

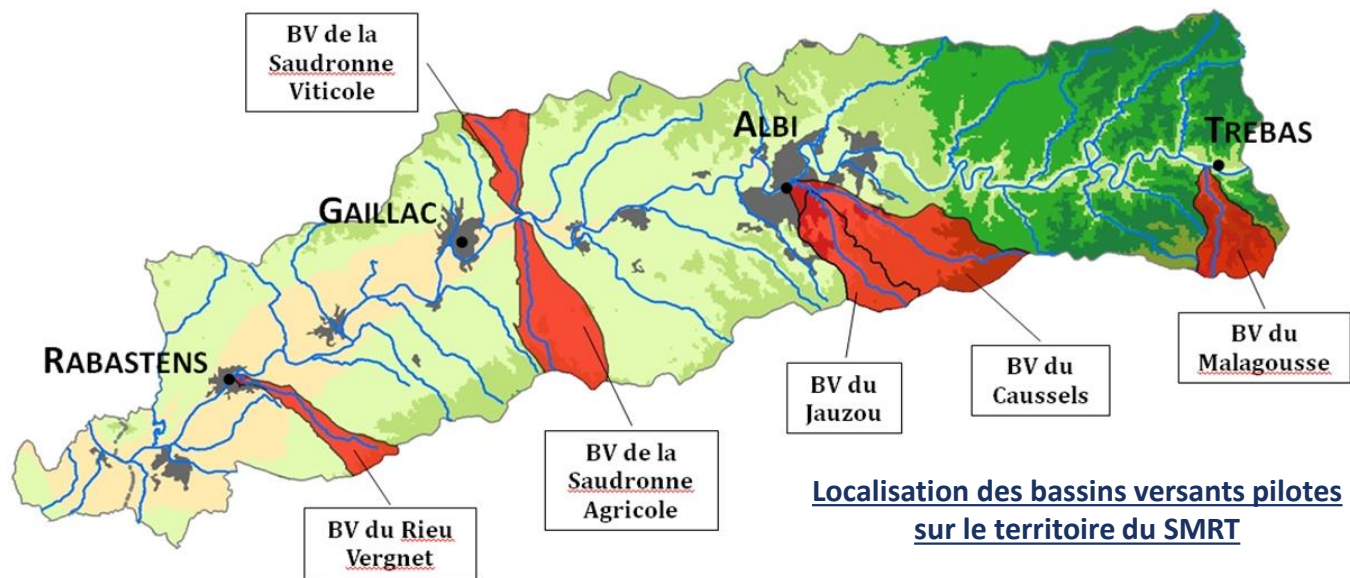
RESEAU DE SUIVI DU SMRT : AFFLUENTS DU TARN (2010 – 2017)

QU’EST-CE QUE LE RÉSEAU DE SUIVI DU SMRT ?

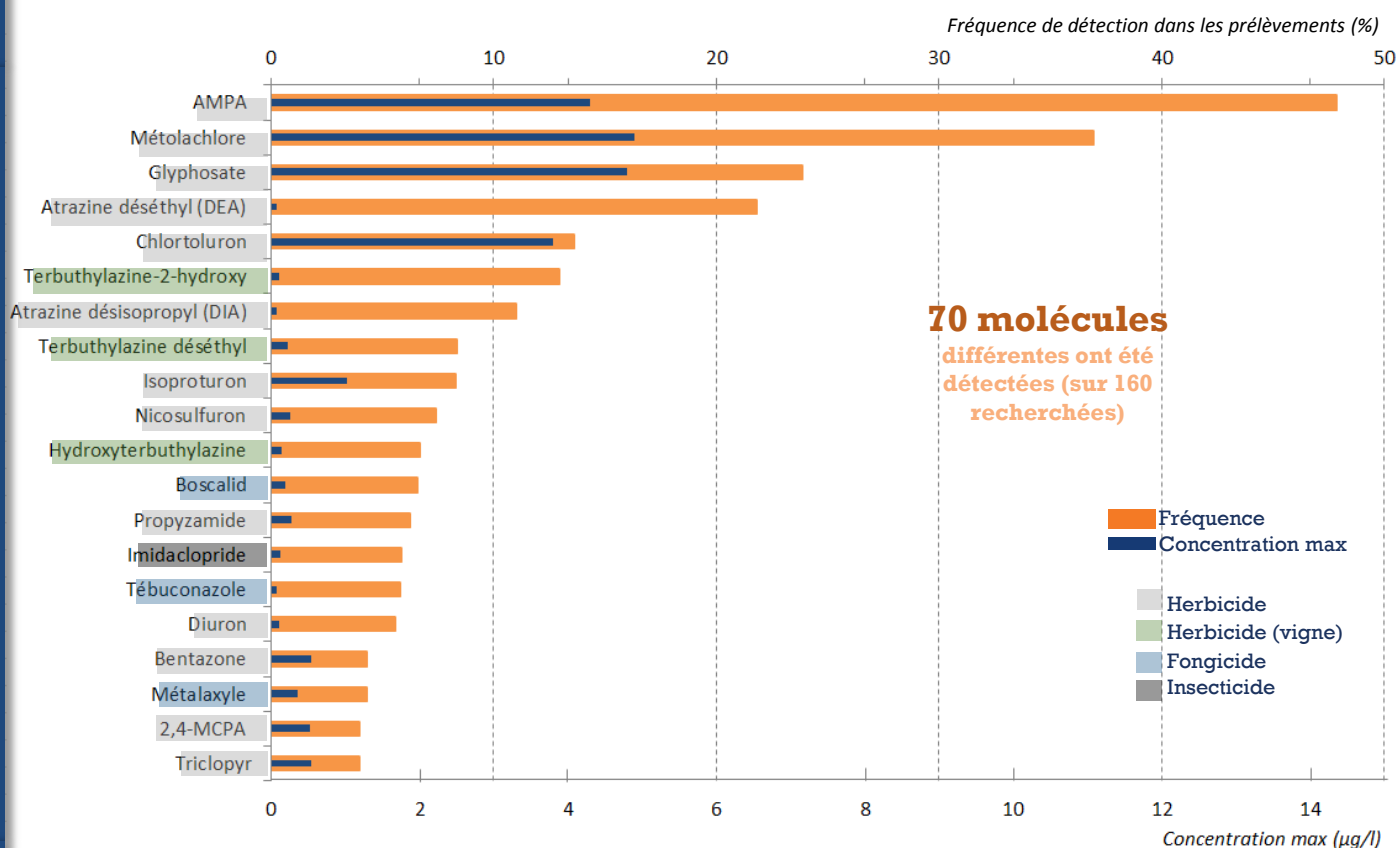
Dans le cadre du premier « Contrat de Rivière » animé par le SMRT en 2007/2012, un réseau de suivi de la qualité de l’eau des affluents du Tarn a été mis en place. Ainsi, depuis 7 ans le syndicat, soutenu financièrement par l’Agence de l’Eau Adour-Garonne et le Département du Tarn, réalise des prélèvements d’eau sur différents ruisseaux (6 à 10 prélèvements par an). Les eaux sont ensuite analysées par le Laboratoire Départemental d’Analyses du Tarn.

Chaque ruisseau étudié a été choisi pour représenter un type d’occupation des sols particulier sur le territoire. Ainsi, connaître la qualité d’un ruisseau situé sur un bassin versant viticole par exemple, permet d’extrapoler aux autres cours d’eau situés sur un territoire similaire.

- Six bassins versants dits « pilotes » sont suivis :
- BV du Malagousse (**préservé**),
 - BV du Caussels & Jauzou (**urbains et agricoles**),
 - BV de la Saudrone viticole (**viticole**),
 - BV de la Saudrone agricole & Rieu vergnet (**agricole**).



MOLÉCULES LES PLUS DÉTECTÉES DANS LES AFFLUENTS DU TARN (2010 – 2017)



LES EVENEMENTS DU MOIS D'AVRIL ET DE MAI AU SMRT

- Organisation et animation du troisième comité de pilotage de l'étude de la « **gouvernance du grand cycle de l'eau sur le bassin versant du Tarn aval** ».
- Conseil syndical du SMRT le 02/05/2018.

Milieux aquatiques

- Réunion de restitution de l'étude « **d'optimisation de la ressource en eau et la mise en conformité des ouvrages sur le bassin versant du Caussels** » et de « **développement de la contribution des plans d'eau d'irrigation à la biodiversité locale** » avec la Chambre d'agriculture du Tarn, la DDT81 et les propriétaires concernés.
- Diffusion de l'étude sur « **les habitats et l'aire de répartition actuelle et potentielle des espèces ciblées et analyse du gain écologique de la restauration de la continuité écologique de la rivière Tarn (81 et 31)** ».
- 2^{ème} campagne 2018 de **suivi de la qualité des cours d'eau**.

Eau / Urbanisme / Risques

- Réunion de concertation avec la communauté de communes Centre Tarn pour ***l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan local d'urbanisme Intercommunal Centre Tarn.***
- Rencontre du service urbanisme de la ville de Gaillac pour échanger sur la thématique « ***eau*** » ***du Plan Local d'Urbanisme.***
- Participation à la ***journée d'information sur le dispositif PAPI 3*** organisée à Narbonne (11) par la Région Occitanie.
- Rencontre avec la chambre d'agriculture du Tarn pour échanger sur la thématique « ***eau et occupation des sols*** ».

Sensibilisation

- ***Interventions pédagogiques sur la thématique de l'eau et des milieux aquatiques***, auprès de l'ensemble des classes de l'école maternelle et élémentaire de Lagrave, en partenariat avec le CPIE des Pays Tarnais.
- Intervention au campus d'Albi Fonlabour pour les ***5 ans de la Journée de la Biodiversité.***
- Participation à la ***journée nature*** organisée par la commune de Saint Juéry.
- Organisation et participation ***au nettoyage des berges sur la commune d'Ambialet.***

Valorisation de la rivière

- Participation au comité de pilotage sur le projet de « ***mise en valeur de la vallée du Tarn et de remise en navigabilité de la rivière Tarn*** » organisé par la communauté de communes Val'Aïgo.
- Réunion avec la commune de Villemur-sur-Tarn pour la ***préparation de la saison 2018 de la zone de baignade.***

Clapotis-ClapoTarn n°13 avril/mai 2018
Pour ne plus recevoir cette newsletter
envoyez stop envoi à secretariat.smrt@orange.fr

